

**Université Internationale
Paris Ouest Nanterre La Défense**

**LA MOBILITE GEOGRAPHIQUE, FACTEUR D'EMPOWERMENT POUR LES
ETUDIANTS FRANÇAIS ISSUS DE LA MINORITE MAGHREBINE ?**

**Mémoire de Master II recherche
Sciences de l'éducation**

Leila Oumeddour

Sous la direction de :
Halima Belhandouz
Marie-Françoise Fave-Bonnet

A Bagdoucha et Belkacem Oumeddour

Mes parents, qui m'ont toujours fait confiance.

INTRODUCTION

- I. *DE L'EXPERIENTIEL A L'EMERGENCE D'UN OBJET DE RECHERCHE* 3
- I.1 Vers la rationalisation de l'expérientiel : l'histoire et la mémoire familiale comme support d'études sur l'altérité
- I.2 Le cadrage de l'objet : le questionnement de l'altérité en France

PREMIERE PARTIE

- II. *ETAT DES LIEUX DES SAVOIRS SUR LA QUESTION DE L'ALTERITE EN FRANCE : LE CAS DES MINORITES ISSUES DE L'IMMIGRATION MAGHREBINE*
- II.1 Le cadre socio-historique des flux migratoires en France**
- II.2 Le cas des minorités maghrébines**
 - II.2.1 La migration en contexte colonial
 - II.2.2 L'immigration post coloniale
- II.3 De l'émigration à la minorité : la nécessité de l'évolution du cadre notionnel**
- II.4 Le rapport à l'école et les modalités de socialisation des enfants issus de la minorité maghrébine**
 - II.4.1 D'une classe populaire en échec scolaire à des aspirations de réussite scolaire
 - II.4.2 Des élèves majoritairement en échec scolaire
 - II.4.3 Une représentation dans l'enseignement supérieur qui s'affaiblit avec l'élévation du niveau
 - II.4.4 Les diplômés de l'enseignement supérieur face au marché du travail
 - II.4.5 Les diplômés de l'enseignement supérieur en mobilité
- III. *LA PROBLEMATIQUE : LA MOBILITE GEOGRAPHIQUE, PROCESSUS DE TRANSFORMATION IDENTITAIRE ?*
- III.1 L'identité dans une perspective psychosociologique**
 - III.1.1 D'une identité collective à une identité singulière
 - III.1.2 D'une stratégie collective à une stratégie individuelle
 - III.1.3 La mobilité, stratégie de contournement de l'identité négative
- III.2 Les écarts de définition du concept d'empowerment**
 - II.2.1 L'empowerment, un processus et un résultat
 - II.2.2 Hypothèse, l'empowerment à travers la mobilité géographique

DEUXIEME PARTIE

IV. *METHODOLOGIE*

IV.1 **L'entretien comme approche biographique**

IV.2 **Le déroulement de l'enquête : la difficulté du quantitatif et les aléas du qualitatif**

V. *QUELQUES PORTRAITS DE L'EMPOWERMENT AU TRAVERS DE LA MOBILITE*

V.1 **Les entretiens**

V.2 **Analyse d'un entretien individuel, NF**

V.2.1 Préambule à l'entretien : approche psychosociologique du sujet

V.2.2. Déroulement de l'entretien

V.2.3. Thèmes principaux

V.2.4. Analyse thématique

V.2.5. Analyse structurelle

V.2.6. Analyse de l'énonciation

V.3 **Cinq autres portraits de l'empowerment**

V.3.1 le portrait de RS

V.3.2 le portrait de NB

V.3.3 le portrait de SB

V.3.4 le portrait de FE

V.3.5 le portrait de KB

V.4 **Quelques facteurs de l'empowerment au travers de la mobilité géographique dans la minorité issue du Maghreb**

V.4.1 Comprendre l'immigration par la nature de la migration : du destin familial collectif à l'émergence du sujet

V.4.2 Les aspirations scolaires élevées des parents ou de la fratrie

V.4.3 Des parcours scolaires et de socialisation contrastés

V.4.4 Une altérité « incertaine » en pré mobilité

V.4.5 L'expérience de la mobilité ou le dépassement de soi

V.4.5.a Les motivations du départ : changer de vie

V.4.5.b L'expérience de mobilité : la reconnaissance de soi en tant que sujet métissé

V.4.6 Les conditions d'émergence du sujet

VII *SYNTHESE*

CONCLUSION GENERALE

BIBLIOGRAPHIE

ANNEXES

I. INTRODUCTION

I.1 De l'expérientiel à l'émergence d'un objet de recherche

Les quelques pages qui suivent me semblent importantes pour comprendre certains choix méthodologiques qui ont organisé mon étude. L'objectif de cette dernière est d'analyser le sentiment d'appartenance de jeunes adultes issus de la minorité maghrébine en France ayant réalisé d'une mobilité géographique, au travers de deux processus dynamiques : l'identité et l'empowerment. Ce dernier représentant le développement de son pouvoir d'agir et les effets (les résultats) qu'il engendre¹ qui sont plus ou moins conscientisés par l'acteur car l'empowerment comme l'identité sont deux processus souvent inconscients. Dans ce cadre théorique, dont l'objet d'étude est une réflexion sur la mobilité géographique, nous envisagerons cette dernière comme un « déclic » possible de l'empowerment. En effet, ce que le sens commun nomme « déclics » ou « prises de conscience » peuvent être considérés comme des manifestations possibles de l'empowerment, et la mobilité peut représenter une stratégie d'orientation qui participe aux deux processus (identité et empowerment) et permet la transformation positive de l'identité et le renforcement de l'empowerment.

Ce travail débutera donc par un résumé et une analyse rétrospective de mon propre parcours car c'est une prise de conscience sur mon propre cheminement qui a permis l'émergence de cette problématique.

L'expérience raisonnée

J'ai découvert un autre petit morceau d'Europe lors d'un voyage en Allemagne à l'âge de 15 ans et au cours des nombreuses années qui ont suivi, je n'ai cessé de partir « ailleurs », pour des voyages touristiques ou pour y séjourner : l'Angleterre, l'Espagne, l'Italie, les pays scandinaves mais aussi les Etats-Unis, l'Australie, le Canada, etc.

¹Y. Le Bossé. « De l'« habilitation » au « pouvoir d'agir » : vers une appréhension plus circonscrite de la notion d'empowerment », Faculté des fondements et pratiques en éducation, Université Laval, Québec, article, 2003

A 15 ans, je souhaitais passer une partie de l'été avec ma meilleure amie, l'année suivante, j'ai souhaité repartir pour améliorer mon niveau d'allemand et j'ai réitéré l'expérience les deux années qui ont suivi. Ces courts séjours (maximum un mois) me permettaient d'améliorer mes performances scolaires et cela avait convaincu mes parents de l'importance de ces déplacements. Quant à moi, j'avais une certaine conscience que ces temps à l'étranger représentaient un espace de liberté et de découverte qui alliaient l'utile à l'agréable.

Peu de temps après avoir débuté ma vie professionnelle, je suis allée travailler quelques mois en Angleterre et ce séjour plus long (6 mois) a représenté un tournant dans ma trajectoire personnelle car mon positionnement identitaire se modifiait. J'étais envoyée en expatriation par une société américaine installée en France que, de fait, je représentais. Je parlais avec un accent français, j'étais nostalgique de mon quotidien français et surtout, pour tout mon entourage anglais, j'étais « the French girl ». Il devenait inopportun de rentrer dans des explications sur mes origines, aussi les explications ont-elles fait place à un « I'm French » qui était reçu comme une évidence par mes interlocuteurs.

Au cours des années suivantes plusieurs expériences de l'altérité m'ont fait réaliser qu'il existait un écart entre le savoir-être que j'avais développé et le savoir-être attendu de la part de mon environnement « français » qui, selon ma perception attendait de ma part et sans doute de la part de tous les individus issus de la minorité maghrébine, un comportement moins « décomplexé ». Ces expériences m'ont permis de faire un premier pas dans les champs de l'identité et des représentations et m'ont poussée à m'intéresser à mes origines et son histoire que je connaissais peu : cinquième d'une famille de dix enfants, des parents originaires de Guelma, dans l'Est algérien, arrivés dans une petite ville de Lorraine dans les années 60 et me concernant, une scolarité sans embûche, arrivée à Paris à l'âge de 19 ans et des parcours académique et professionnel honorables.

Ce que je lis et ce que j'entends au sein de ma famille me font découvrir l'histoire d'une région, le Maghreb, et dans cette histoire, les trajectoires de ma famille paternelle et maternelle au sein d'une société déstructurée et fragilisée par

le colonialisme. A ce stade de connaissance, je comprends que l'histoire familiale ne se réduit pas à notre présence en France et je réalise les dégâts qu'a engendrés la colonisation, comme le déplacement des familles respectives de mon père et de ma mère (expropriations ou fuites devant le colonisateur) qui a déraciné et séparé les familles. Ces mobilités forcées ont appauvri matériellement les deux familles tout en les coupant d'une partie de leur mémoire familiale, puis la déscolarisation d'une grande partie des générations ultérieures a favorisé le repli sur les codes traditionnels. Ces parents faisaient donc partie d'un tissu social complexe, et leur statut d'immigrés ne les qualifiait que très partiellement ainsi que nous le constaterons au fil de cette étude.

L'histoire du Maghreb me construit à travers la connaissance et la reconnaissance de mon appartenance à une culture et une mémoire riche et singulière, préexistante à la présence française en Afrique du Nord. L'histoire avec un grand H me permettait d'actualiser l'histoire familiale et par là-même, d'inscrire ma propre histoire de façon raisonnée et comprise dans le temps et l'espace.

Histoire et mémoire familiale en base de questionnement

Dans un climat économique chaotique postcolonial et d'après guerre, mes parents ont fait le choix d'émigrer pour subvenir aux besoins de la famille et très certainement pour se soustraire à l'autorité du « clan » familial.

Le choix de la destination ne se posait pas. La France était le pays historique d'émigration et les filières étaient en place (sans parler des recruteurs qui organisaient des sessions de recrutement *in situ*). Quant au choix de la Lorraine, le nord-est de la France, avec son climat froid et sa double identité germano-française qui a teinté la culture régionale d'une certaine austerité et retenue, paraît une destination incongrue pour des individus élevés sous le soleil. Et pourquoi pas Marseille, tellement plus proche culturellement, ou alors Paris, la capitale ? Ce choix était en partie un non choix, mes parents n'ont fait qu'utiliser une filière d'émigration locale sur la trace de leurs cousins, beaux-frères ou amis qui s'en étaient déjà allés et qui allaient pouvoir les accompagner dans les

premiers temps de leur nouvelle vie. Depuis quand existait-elle ? Personne n'a pu répondre à cette question !

Mes investigations étaient enrichissantes et structurantes mais ne me donnaient que quelques éléments de réponse quant à ma propre construction et l'écart de savoir être et d'être tout court, évoqué plus haut, que je ressentais. Le lien que je cherchais allait me parvenir de l'extérieur sous la forme d'un article de presse.

La conscientisation

A. Begag utilise la notion de « dérouillé »² pour qualifier les dépassements de barrières mentales qui permettent la construction d'un individu. Cette notion me paraît pertinente, bien qu'il s'agisse là de la construction d'un objet de recherche, pour illustrer la résonance qu'eut en moi un dossier du *Parisien* du 16 janvier 2007 titrant « les "cerveaux" des cités quittent la France ». Ces articles décrivaient le parcours de plusieurs « jeunes issus de parents immigrés » ayant réussi leur parcours professionnel grâce à une mobilité géographique. A cette lecture, il m'a semblé que je percevais enfin le lien de cause à effet entre la mobilité et la construction de l'identité. Je saisissais que la mobilité m'avait sans doute permis de dépasser symboliquement les « barrières mentales » que sont entre autres, la légitimité de ma présence en France car le passage par l'étranger avait confirmé cette part française présente en moi et mon détachement vis-à-vis d'une fidélité au pays et à la culture traditionnelle du pays d'origine de mes parents, qu'avaient également provoqué mes voyages.

Je débute donc de façon empirique et tâtonnante à me documenter sur l'immigration et plus précisément l'immigration maghrébine. J'ai à ma disposition, différentes sources :

- mon emploi. En effet, j'ai travaillé à la même période (de 2003 à 2008) pour un opérateur du ministère de l'Education dans le champ de la coopération en

²A. Begag. 2002. Frontières géographiques et barrières sociales dans les quartiers de banlieue. *Annales de Géographie*, Volume 111, Numéro 625, p. 265 – 284.

éducation. Cette expérience m'a permis de me familiariser avec le monde de l'éducation en France et à l'étranger et plusieurs travaux sur le système éducatif français m'ont fait prendre connaissance d'études autour de la scolarisation des enfants issus des minorités présentes en France.

- la lecture d'ouvrages divers dont les plus intéressants furent « Mémoires d'immigrés », de Yasmina Benguigui (1997), que je relus avec un nouveau regard et pour mieux appréhender la problématique des enfants de ces immigrés ; « Le ghetto Français », d'Eric Maurin (2004) qui traite du déclassement géographique des cités et consécutivement, de leur déclassement social ; « L'immigration », de Leatitia Van Eeckhout (2007), journaliste au *Monde*, qui a écrit un ouvrage de vulgarisation sur l'immigration (vagues migratoires, racisme, discrimination à l'emploi, Europe et migration) qui me permet néanmoins de mettre en perspectives mes connaissances au vue des problèmes de vieillissement en Europe et le besoin d'adultes actifs, donc d'immigrés à horizon 2015–2020.
- Je passerai également des nombreuses heures à « surfer » sur Internet où je découvre, entre autre, une association « Afij », qui a pour vocation de faciliter l'insertion professionnelle des jeunes diplômés auxquels elle propose, entre autre, des mobilités professionnelles et qui a développé un pan particulier de ses activités aux diplômés issus de l'immigration.

Toujours est t-il que se construisait en moi un lien entre mobilité – identité – altérité – insertion professionnelle qui m'amènera à la question suivante. La mobilité géographique telle que je l'avais vécue et qu'elle était exprimée dans l'article du Parisien pouvait-elle être un outil répondant à une quête identitaire, consciente ou inconsciente qui favoriserait ensuite une meilleure insertion sociale ?

Afin de creuser cette problématique, je me décidais pour la réalisation d'un Master 2 afin de mieux comprendre dans un cadre académique le processus qui permettait ce changement dans un cadre académique tout en m'outillant adéquatement pour me distancier de l'objet de recherche.

I.2 Le cadrage de l'objet : le questionnement de l'altérité en France

Pour vérifier si les changements que j'avais constatés dans mon propre savoir être étaient applicables à d'autres individus issus des minorités, j'avais besoin de les comprendre pour pouvoir appréhender les ressorts et le processus de ces transformations, mais avant cela, il me semblait évident que, tout comme l'histoire (avec un grand H et l'histoire familiale) m'avait aidé à m'inscrire de façon raisonnée et comprise, ce travail ne pouvait être pertinent qu'à partir de la reconstruction historique du vécu passé et contemporain des minorités issues du Maghreb.

Nous abordons donc la première partie de cette étude par la présentation du cadre socio-historique des flux migratoires en France pour ensuite étudier plus particulièrement le cas des Africains du Nord qui ont vu leur statut administratif changer, après la décolonisation et les déclarations d'indépendance respectives de leur pays d'origine. La massification de cette main d'œuvre bon marché pendant les Trentes glorieuses et la politique du regroupement familial menée par le gouvernement a vu le nombre de familles maghrébines croître et s'installer de façon définitive sur le sol français. Les enfants de ces familles, qui sont ou ont été scolarisés apparaissent dans le paysage politique dans les années 1980 pour revendiquer l'égalité des droits. Le désir d'intégration qu'exprimait cette vague de manifestations aura peu d'effet sur le politique et sur la population française. En effet, plus de vingt ans après, la discrimination dont fait l'objet cette minorité ne s'est pas atténuée et la terminologie qui la caractérise (seconde génération, diversité) soutendent une stigmatisation encore prégnante et une nécessaire évolution du cadre notionnel. C'est pourquoi nous développerons la notion anglo-saxonne de « minorité involontaire » qui nous semble plus appropriée pour le cas de la minorité maghrébine.

Nous poursuivrons notre étude sur une analyse de la scolarisation et de l'insertion professionnelle de ces enfants d'immigrés maghrébins pour mieux appréhender les diplômés de l'enseignement supérieur issus de cette minorité qui constituent la population cible de notre enquête. En effet, une majorité d'élèves de

cette minorité est en échec scolaire même si, à situation socio-économique égale, elle semble avoir de meilleures performances scolaires que ses pairs Français de souche et ce, grâce aux aspirations élevées des parents. La proportion d'entre eux qui atteint l'enseignement supérieur et qui a cru à l'ascenseur social que représentent les études se trouvent, à l'instar de leur pairs en échec scolaire, devant une même difficulté à s'insérer professionnellement et face à une stigmatisation qui, même si elle peut être atténuée, freine néanmoins leur parcours. Certains feront donc le choix de s'expatrier pour se soustraire à ces obstacles et s'assurer un meilleur avenir ailleurs.

Cette stigmatisation et ces discriminations liées à des facteurs historiques, politiques et culturels interrogent l'identité. Comment passer d'une identité collective à une identité singulière lorsque la culture de la minorité est traditionnellement collective et qu'elle fait l'objet d'une stigmatisation qui l'a poussée à élaborer une stratégie de groupe ? La mobilité géographique semble être une modalité qui permet à ces jeunes adultes, en se soustrayant aux assignations dont ils font l'objet en France, de se construire une identité singulière.

Enfin, au-delà du constat de la transformation identitaire, il était intéressant de comprendre le processus qui soutend la stratégie de contournement et les changements qui en découlent. Pour cela, nous utiliserons un concept que les chercheurs anglo-saxons nomment empowerment qui participe à la construction de l'identité et permet de constater, dans une certaine mesure, les résultats du développement du pouvoir d'agir d'un individu.

Dans la seconde partie de cette étude, après avoir exposé la méthodologie que nous avons choisie pour vérifier notre hypothèse, nous présenterons le profil de six Français, issus de la minorité maghrébine et diplômés de l'enseignement supérieur. Nous recontextualiserons le parcours familial et individuel de ces sujets afin d'en dégager les éléments de construction de leur identité qui influent sur leur sentiment d'appartenance, avant, pendant et après leur séjour dans un autre pays. Nous relèverons ensuite les grands items de l'empowerment au travers de la mobilité.

PREMIERE PARTIE

II. *ETAT DES LIEUX DES SAVOIRS SUR LA QUESTION DE L'ALTERITE EN FRANCE : LE CAS DES MINORITES ISSUES DE L'IMMIGRATION MAGHREBINE*

L'histoire de l'immigration en France depuis le début du XIXème siècle, d'une ampleur égale à l'immigration aux Etats-Unis, reste un phénomène singulier en Europe. Immigration de peuplement en Amérique, immigration essentiellement de travail en France, les traitements politiques de part et d'autre de l'Atlantique ont différés. Ces différences participent d'un côté à l'intérêt des chercheurs américains pour l'étude du comportement des minorités et de leurs membres dès le début du XXème siècle avec l'Ecole de Chicago et de l'autre, à une forme d'invisibilisation de l'étranger jusque dans les années 1980 qui marquent la fin des trente glorieuses et la brusque arrivée, sur le devant de la scène publique, d'une « seconde génération », jeunes adultes issus de l'immigration maghrébine qui manifestent pour l'égalité. La recherche française a depuis lors multiplié les études sur cette « seconde génération » stigmatisé, entre autre, à l'Ecole et discriminée devant l'insertion professionnelle. Mais les notions développées à ce jour semblent stigmatisantes ou dépassées, que l'on parle de « seconde génération » ou plus récemment de « diversité », et une évolution du cadre notionnel paraît nécessaire.

II.1 **Le cadre socio-historique des flux migratoires en France**

« Azoï wie Gott in Frankreich », vivre comme Dieu en France. Ce dicton yiddish symbolise à lui seul l'attraction de la France aux yeux des juifs persécutés d'Europe centrale et orientale tout au long du XIXème siècle et jusqu'à la seconde guerre mondiale, mais sans doute aussi aux yeux de tous ceux qui souhaitent fuir leur pays pour des raisons politiques ou économiques, toutes nationalités et confessions confondues.

A la suite des Etats-Unis, la révolution et la déclaration des droits de l'homme en France confie la souveraineté de la nation au peuple. Ces événements de la fin du XVIIIème siècle ont un impact très grand sur les représentations que se font les contemporains de ces nations qui symbolisent la « liberté ». Pour la France, à cette

aura, s'ajoutent des éléments géographiques, économiques et démographiques qui feront du pays une terre d'immigration. En effet, la situation géographique de l'Hexagone, à l'extrême Ouest du continent le rend presque incontournable pour une émigration plus lointaine, surtout vers les Etats-Unis, l'autre pays de liberté et destination première de la plupart des migrants au XIXème siècle. Par ailleurs, l'industrialisation naissante génératrice de nombreux emplois voit également la naissance et le développement des chemins de fer qui facilitent les mobilités qui ne cesseront dès lors de s'intensifier. Enfin, le malthusianisme puis le néo-malthusianisme (fin XIXème siècle) laisse le monde rural puis l'industrie, en plein essor, en manque de main d'œuvre.

Le bouleversement politique et social provoqué par 1789 provoque au sein de l'état-nation France, le clivage national – étranger³. C'est à la fin du XIXème siècle que cette différence est réellement institutionnalisée au travers d'une comptabilisation des étrangers et d'une réglementation spécifique qui varie au gré des soubresauts et des besoins de la politique et de l'économie française à ce jour. Un code de la nationalité est voté en 1889. Gérard Noiriel⁴ estime que « la "frontière intérieure" entre le national et l'étranger est nettement tracée ». Un contrôle institutionnel croissant des travailleurs étrangers débouchera en 1912 sur l'obligation, pour ces derniers de détenir un carnet d'identité, ancêtre de la carte de séjour. Ces premières mesures connaîtront des évolutions aux cours du XXème siècle qui seront plus ou moins libérales ou répressives mais elles seront globalement plus restrictives et dans le contrôle Cette tendance est dictée par le besoin de contrôler les individus et les flux migratoires qui sont utilisés comme une variable d'ajustement du marché du travail et comme un vivier de soldats pour les guerres menées durant ces deux siècles (Double jus soli, 1889). Les arrivées sont spontanées ou organisées par des recrutements *in situ* confiés dans un premiers temps à la SGI – Société générale d'immigration – après que des conventions bilatérales soient signées entre états (Pologne 1919, Italie et Tchécoslovaquie en 1920.

³G. Noiriel. 1988. Le creuzet Français.Point ; Dewitte, P. 2003. Deux siècles d'immigration en France. La documentation française

⁴G. Noiriel. Ibid

Les principales vagues migratoires du XIXème siècle arrivent essentiellement de pays frontaliers – Allemagne, Savoie, Belgique, mais également Pologne, Russie et plus généralement de toute l'Europe centrale et orientale.

A partir de la première guerre mondiale et durant tout le XXème siècle les pays d'origine des immigrés se diversifient tant par les cultures, les religions, les génotypes que par l'éloignement. De la Chine aux Amériques en passant par le continent africain, des étrangers s'installent en France et comptent aujourd'hui parmi les individus comptabilisés comme faisant partie des étrangers liés de façon proche à un tiers de la population française de souche⁵.

Les deux guerres mondiales du XXème siècle accéléreront l'assimilation des populations étrangères « européennes » installées en France avant guerre⁶.

Après 1939 – 1945, l'Etat crée l'ONI – Office National d'Immigration – et prend directement en charge le recrutement de travailleurs étrangers jusqu'alors dévolue au patronat et passe des accords avec de nombreux pays pour combler le déficit démographique du pays et assurer la reconstruction de l'économie (Portugal, Espagne entre autres) qui constitueront les grandes vagues migratoires d'après guerre et jusqu'en 1974, date de fermeture des frontières à l'immigration en France.

Notons qu'en parallèle se construit l'Europe et une identité européenne. Son élargissement transformera les migrants intra Europe en des ressortissants de la région, librent de circuler comme bon leur semble. Cette supra-entité qui tente de lisser les différences historiques nationales modifie la notion d'étranger à tout ce qui est hors zone Europe⁷.

⁵P. Dwitte. Ibid

⁶P. Dwitte. Ibid

⁷Y. Lenoir, C. Xypas, C. Jamet. 2006. Ecole et citoyenneté – Un défi multiculturel. Armand Colin

Les extra communautaires continuent néanmoins d'affluer à ce jour. L'immigration de travail a pris fin dans les années 1970, mais ils arrivent essentiellement pour des raisons politiques (guerres, génocides, dissidences), suite à des catastrophes naturelles, ou dans le cadre de la politique du regroupement familial.

Parmi l'ensemble de la population arrivée en France, nous étudierons le cas des populations d'Afrique du Nord, redevable d'une lecture spécifique du fait non seulement de leurs particularités culturelles mais également de leur appartenance à l'ancien empire colonial français qui marque leurs immigrations d'un avant et un après décolonisation. Bien que les liens historiques de chacun de ces pays avec la France entraînent certaines différences et nuances, on peut tout de même reconnaître que de nombreux traits et faits historiques et culturels soient transversaux.

II.2. Le cas des minorités maghrébines

II.2.1 La migration en contexte colonial

L'Afrique du nord fait partie de l'empire colonial français jusque dans les années 1950, 1960⁸. C'est ainsi que les coloniaux qui résident en métropole ne sont pas comptabilisés au titre d'étrangers. Leur présence se fait visible simultanément, dans la seconde partie du XXème siècle, lorsque les arrivées se massifient et que les trois pays obtiennent leur indépendance.

On peut néanmoins situer la première vague arrivée d'Algérie, présents dans l'Hexagone, à la fin du XIXème siècle⁹. Il s'agit essentiellement de paysans qui travaillent de façon saisonnière dans le monde rural. Ces déplacements correspondent à la première phase du fait migratoire qui installe par là même une

⁸Colonisation de l'Algérie en 1832 et proclamée département français en 1848. La Tunisie puis le Maroc devenaient des protectorats français respectivement en 1881 et 1912

⁹A. Sayad.1999. La double absence. Editions du Seuil

« tradition », initie la dissolution des valeurs collectives et renforce l'individualisme¹⁰.

L'Etat français ayant procédé à des expropriations massives dans des sociétés d'Afrique du nord encore très rurales, les « indigènes¹¹ » sans terre se tournent vers l'émigration afin d'assurer la survie du groupe ou de la famille (cette raison originelle de départ perdurera dans l'esprit des migrants dans toutes les phases d'émigration). Seul des hommes étaient choisis. Ils partaient temporairement et seuls et étaient mandatés par le groupe ou la famille afin de rapporter de quoi vivre temporairement¹².

Le début de la sédentarisation des Maghrébins commence après la guerre 1914-1918. Il s'agit de la seconde phase de l'immigration qui voit la dislocation de l'organisation clanique traditionnelle. La première guerre mondiale a accéléré cette migration car le recours aux indigènes et coloniaux de l'empire et particulièrement en provenance du Maghreb, pour servir le drapeau français dans l'armée ou dans le civil a déplacé un grand nombre d'individus qui ne rentreront pas auprès des leurs. A titre illustratif, un tableau estimant la participation des colonies à l'effort de guerre qui met en évidence le nombre proportionnellement majoritaire des Africains du nord¹³.

La France de l'Hexagone se frotte à une altérité particulière avec ses coloniaux qui tanguent entre la fierté de la diversité de l'empire et une méfiance vis-à-vis de ces travailleurs qui sont accusés de concurrence déloyale face au travail ; alors même que le pays manque de main d'œuvre. Parallèlement, les colons d'Algérie craignent une hémorragie de la main d'œuvre et pressent les autorités d'empêcher

¹⁰A. Sayad. Ibid

¹¹En 1881, le Code de l'Indigénat confirme et précise la discrimination du *senatus consulte* de 1865. Il instaure des pénalités particulières pour les indigènes et organise la dépossession continue de leurs terres. <http://www.ldh-toulon.net/spip.php?article527>

¹²A. Sayad. Ibid

¹³ Voir annexe 1

leur migration en les stéréotypant négativement (ne veulent pas s'assimiler, vivent entre eux, ont tendance à jouer au couteau, etc.)¹⁴.

L'immigration des coloniaux se développe surtout à partir des années trente (100 000 Nord Africains, 5 000 Indochinois, 5 000 Africains sub-sahariens en 1930). Le regard des nationaux sur ces populations est fortement teinté de paternalisme et l'image que les coloniaux perçoivent leur semble déformée et humiliante au vu de leur engagement dans la « grande guerre », qu'ils considèrent être une « dette de sang », et de leurs attentes en terme de citoyenneté qu'ils réalisent être un leurre. C'est le temps de la radicalisation des coloniaux et la naissance des mouvements d'indépendances dans l'Hexagone, comme l'Etoile nord africaine¹⁵ ou le Parti du peuple algérien de Messali Hedj.

Durant la seconde guerre mondiale, les coloniaux sont à nouveau sollicités pour l'effort de guerre. Environ 320 000 Africains du Nord appelés (contre 294 000 en 1914-1918) et 178 000 Africains sub-sahariens et Malgaches. Les guerres d'indépendance éclatent rapidement après la libération de la France.

Paradoxalement, la reconstruction de l'Europe post-guerre requiert une main d'œuvre bon marché massive. Parmi cette main d'œuvre, un nombre croissant d'Africains du nord, entre 1946 et 1962, leur nombre est multiplié environ par huit¹⁶. La troisième phase de l'immigration bat son plein et ira en s'intensifiant jusqu'à la fin des trente glorieuses.

II.2.2 L'immigration post coloniale

En obtenant leur indépendance, les Africains du nord qui jusqu'alors étaient des sujets et des indigènes deviennent des Mahgrébins et sont administrativement considérés comme des étrangers dans l'Hexagone, alors même que la construction de la France requiert des bras et que leur nombre ne cesse de croître. Ils se

¹⁴P.Dewitte. Ibid

¹⁵P.Dewitte. Ibid

¹⁶Voir annexe 2

construisent des habitats temporaires à la périphérie des villes qui se transformeront en habitats définitifs lorsque leur présence définitive deviendra une réalité pour tous.

En 1979 une « aide au retour » est proposée aux immigrés résidents en France, perçus jusqu'alors comme une main d'œuvre temporaire. Cette incitation qui rencontre peu de succès auprès de la minorité maghrébine marque la fin du mythe du retour pour cette dernière, mais aussi pour les états français et maghrébins qui entretenaient cette même illusion de concert. Avec l'installation définitive de cette composante allogène dans la société française, le politique et le chercheur s'engagent respectivement dans des actions et dans des recherches touchant de nombreux champs d'étude afin d'aider à « l'intégration » de ces minorités. La politique du regroupement familial à partir des années 1980 s'inscrit dans la logique de fixer les populations présentes sur le territoire.

Une dernière vague d'Algériens s'installera en France dans les années 1990 pour des raisons politiques. Cette immigration constituée dans sa majorité d'intellectuels urbains tranche avec les vagues précédentes composées essentiellement de paysans, employés ou commerçants avec peu ou sans qualifications. On notera également que la difficulté à cette époque d'obtenir un visa pour la France (fermeture des consulats en Algérie) ouvrira la voie à une nouvelle destination, l'Amérique du nord et plus exactement le Canada, où s'est développée une importante communauté¹⁷.

II.3 De l'émigration à la minorité : la nécessité de l'évolution du cadre notionnel

G. Noiriel¹⁸ rappelle que le statut d'étranger prend un sens moderne à la fin du XVIIIème siècle pendant la révolution mais la notion n'évoque pas alors la condition ouvrière. L'étranger n'a pas le droit de vote et ne bénéficie pas des avantages du service public mais là s'arrête les différences avec le citoyen

¹⁷M. Hachimi-Alaoui. 1997. L'exil des Algériens au Québec. Revue européenne de migrations internationales. Volume 13, numéro 2. P. 197 - 215

¹⁸G. Noiriel. Ibid

français. Les termes d'immigration et immigrés ne sont quasiment pas utilisés et il faut attendre la fin du XIX^{ème} siècle pour en trouver une définition dans les dictionnaires.

L'Afrique du nord faisant partie de cet empire français jusque dans les années 1950-1960, les Africains du nord passent donc du statut de sujets et indigènes des colonies au statut, après la décolonisation de : Français pour certains, étrangers pour d'autres et une nationalité française automatique pour les enfants algériens nés en France après 1962, même lorsque leurs parents conservaient pour la nationalité algérienne ! et surtout une représentation d'immigré pour tous, sans différenciations et sans tenir compte des spécificités historiques, nationales et individuelles comme les raisons de l'émigration et le projet migratoire, l'ancienneté de l'immigration, les parcours pré émigration et dans l'immigration¹⁹. En effet, la genèse migratoire singulière d'un paysan dépossédé de ses terres et désargenté ne sont pas à confondre avec celles d'un Harki, supplétif de l'armée française ni celles d'un intellectuel fuyant le régime politique de son pays.

Ainsi donc, la minorité maghrébine est perçue comme un groupe indistinct, la terminologie pour les nommer le prouve : immigrés, Maghrébins, Arabes, seconde génération, communauté maghrébine, Beurs. Les jeunes de cette minorité ont intériorisé cette indifférenciation de telle sorte qu'ils se sont auto-indifférenciés en inventant leur propre terme générique « beurs » et ont créé par là même une identité propre²⁰, globale et unique, comprise et acceptée de tous (minorité et groupe dominant).

Les études menées ces trente dernières années sur ces populations montrent leur difficile intégration dans la vie sociale et économique française et la persistance de traitements discriminatoires à leur rencontre, à l'instar de leurs prédécesseurs belges, italiens, polonais, etc. mais à quelques différences près :

¹⁹A. Santelli. 2002. Les formes de sociabilité de cadres et d'entrepreneurs d'origine algérienne. Des résultats empiriques aux enjeux épistémologiques posés par l'étude de cette population. In Identités, acculturation et altérité, sous la direction de C. Sabatier et al. L'Harmattan, p. 91-106

²⁰I. Taboada-Léonetti. Stratégies identitaires et minorités : le point de vue du sociologue. In Stratégies identitaires, C. Camilleri et al. PUF, p. 43-83

d'une part, le traitement discriminatoire dont ils sont l'objet de la part du groupe dominant ne s'est pas développé depuis leur arrivée en France, mais sous leur ancien statut de colonisés. Les immigrés sont arrivés dans l'Hexagone en portant cette réalité qu'ils avaient intégrée et qu'ils ont transmise à leurs enfants²¹. De la même façon, le groupe dominant avait intériorisé le statut inférieur des coloniaux²². La seconde différence réside dans la conjoncture économique de la France et de l'occident dans son ensemble qui s'enraille brutalement avec les chocs pétroliers des années 1970 et qui voit croître le nombre de chômeurs de façon significative et durable. Consécutivement, la période de récession entraîne une vague de rejet des derniers arrivants visibles que l'on pourrait rapprocher de la notion d'insiders – outsiders de N. Elias²³. La troisième différence réside dans la position de l'Islam et des pays arabo-musulmans sur l'échiquier international. En effet, l'islamophobie ambiante depuis 2001, alimentée par une indifférenciation, là encore, des peuples et des rites et la confusion entre engagement politique et obédience religieuse stigmatisent et marginalisent encore un peu plus cette minorité indésirée²⁴.

Ajoutons à cela que la tradition républicaine française assimilationniste, qui somme l'étranger de se débarrasser de son passé pour embrasser les codes locaux, couvre « l'étranger » d'une forme d'invisibilité qui ne permet pas d'aborder l'altérité dans la différence et dans la différenciation. L'intégration de cette minorité s'avérant problématique, la nécessité d'en comprendre les raisons se manifeste, or l'invisibilité souhaitée par les autorités empêche ses institutions (dont l'Ecole) de mener des actions différenciées envers ces minorités et complique la tâche du chercheur qui cherche à les identifier. Pour preuve, le manque de données quantitatives fiables concernant les minorités étrangères ou d'ascendances étrangères présentes aujourd'hui sur le sol français. Là encore, la tradition assimilationniste et universaliste française met l'accent (à l'inverse des Etats-Unis) sur ce qui unit les personnes et rejette donc la statistique ethnique comme variable pertinente. Cette contrainte divise les autorités publiques et les chercheurs, et

²¹A. Sayed. Ibid

²²J.Cesari. 1994. De l'immigré au minoritaire : les Maghrébins de France. Revue européenne de migrations internationales. Volume 10, Numéro 1, p. 109-126

²³N. Elias. 2001. Logiques de l'exclusion. Fayard

²⁴S. Brouard, V. Tiberj. 2005. Français comme les autres ? : Enquête sur les Français issus de l'immigration maghrébine, africaine et turque. Paris. Presses de Sciences Po

particulièrement en sciences sociales, en deux écoles : d'une part, celle que cette position satisfait, entre autres raisons par crainte de l'utilisation que pourraient en faire les institutions publiques ou la possible multiplication de revendications qui pourraient émerger de ces minorités et ceux qui souhaitent l'utilisation de cette variable ethnique afin de mieux appréhender ces populations et mesurer publiquement les possibles conséquences de cette ethnicité. Cette polémique a été relancée récemment avec le rapport que devait remettre le Commissaire à la diversité et à l'égalité des chances le 7 mai 2009 au Président de la République et qui comportait une proposition sur les statistiques ethniques. L'idée lancée en mars 2009 de recueillir des données sur les minorités et de quantifier les inégalités, s'est finalement transformée en une méthode *auto-déclarative* qui s'effectue de façon volontaire et anonyme²⁵.

Aujourd'hui, il reste donc difficile d'isoler ces minorités et les panels constitués pour les étudier sont basés sur des critères d'appartenance « englobant indistinctement les appartenances nationales (Algériens, Marocains, Tunisiens pour l'essentiel), religieuses (Islam) et linguistiques (Arabes/Berbères) [qui] participe [ent] d'une certaine forme de syncrétisme réducteur²⁶. »

Ces quelques remarques laissent à comprendre que la situation historique, et socio-économique de cette minorité les ait poussé à trouver des réponses collectives face à des injonctions contradictoires²⁷ : invisibilité et assignation identitaire négative, intégration et territoire assigné, émancipation et indifférenciation, oubli de la période coloniale et reproduction du même ordre social. Est ainsi apparus depuis la « marche des Beurs » en 1984 une série de revendications collectives (antiracisme, nouvelle citoyenneté, combat pour les

²⁵ Courrier international. 2009. Les statistiques ethniques, une arme à double tranchant - Au nom de la lutte contre les discriminations, la France réfléchit à la possibilité de collecter des données relatives à l'origine ethnique. Ce projet controversé fait aussi polémique ailleurs en Europe.

<http://www.courrierinternational.com/article/2009/04/16/les-statistiques-ethniques-une-arme-a-double-tranchant>

L'Express. 2007. Les statistiques ethniques, ni tout blanc ni tout noir.

<http://www.liberation.fr/societe/010195910-les-statistiques-ethniques-ni-tout-blanc-ni-tout-noir>

²⁶ H. Belhadouz, C. Carpentier. 2000. Une construction socio-historique du « décrochage » scolaire – Le cas des Français musulmans du quartier nord d'Amiens. VEI Enjeux, N° 122

²⁷ J.Cesari. Ibid.

droits civiques) qui apparaissent comme les balbutiements d'une organisation de la somme des différences perçue par la culture dominante comme UNE²⁸.

En ce sens, et parce que cette population se naturalise, le cadre notionnel proposé par la recherche française paraît soit dépassé (étranger, immigré), soit stigmatisant (Arabe, Beurs deuxième génération) ou réducteur (communauté maghrébine). La notion de « diversité » qui a émergé dans le champ des sciences sociales plus récemment paraît plus appropriée avec néanmoins le bémol que cette notion, bien qu'introduisant une idée de différences multiples, conserve une forme de globalisation des différenciations qui lisse les spécificités intra-diversité.

La politique migratoire des Etats-Unis, opposée dans ses fondements à celle de la France avait pour mythe de créer un « homme nouveau » en cherchant à intégrer les vagues migratoires successives de peuplement dans son célèbre « melting-pot ». Cette volonté d'intégration a mené la recherche américaine à s'intéresser dès la fin du XIXème siècle, entre autres avec la création de l'Ecole de Chicago, aux sciences sociales et plus particulièrement au comportement des communautés présentes sur le territoire. Cet intérêt pour les migrants a permis, au fil des générations le développement de concepts plus justes pour décrire et qualifier ces groupes d'individus, dont celle de « minority » que nous utiliserons dans cette étude. Cette notion anglo-saxonne qui caractérise un groupe se distinguant de la majorité de la population par ses particularités ethniques, sa religion, sa langue ou ses traditions implique également que ce groupe possède une existence juridique et sociale et est doté d'une capacité d'action légale, ces deux dernières caractéristiques n'existant pas dans la signification française.

En l'absence de cette reconnaissance politique et juridique des minorités par la communauté nationale française, la qualification de « minorité » peut être déterminée pour un groupe d'individus partageant certains attributs et passant d'une invisibilité à une irruption dans le paysage public, d'une invisibilité à l'organisation d'une stratégie collective de revendications politiques. Par ces actions, elle réclame un « droit d'exister » à la majorité, elle-même enfermée dans

²⁸J.Cesari. Ibid

ses propres représentations collectives du groupe d'immigrés qu'elle perçoit comme inassimilable car trop différent²⁹.

- Ajoutons à la notion de minorité, celle de « minorité involontaire » développée par J. Ogbu concernant les minorités persistantes et marginalisées aux Etats-Unis (Afro-américains, Indiens d'Amérique et Mexicains du Texas) que nous lui emprunterons pour qualifier la minorité maghrébine. Comme nous le mentionnons plus haut et ainsi que le décrit A. Sayad, la colonisation a créé un vivier de candidats à l'émigration en dépossédant les autochtones de leurs moyens de subsistance. Leurs enfants, doublement « involontaires » puisqu'ils sont nés sur le sol français ; ont eux développés un système culturel spécifique basé sur une notion d'identité collective, construite dans la dynamique des rapports minorité-majorité dominante, pour trouver des solutions collectives aux difficultés qu'ils éprouvent³⁰. Ce système culturel différent ou d'opposition, se décline, entre autres, de la façon suivante :

- une théorie du sens commun sur la réussite qui se traduit par la survivance du mythe du retour et la réussite scolaire. Ces deux éléments font partie intégrante de l'acte d'émigration³¹ et survivent dans une certaine mesure à la réalité de leur installation définitive. La réalité du retour s'est concrétisée pour beaucoup par l'obsession d'acquiescer un bien immobilier au pays. L'espoir de la réussite scolaire est illustré dans de nombreuses études qui montrent que les parents maghrébins souhaitent majoritairement voir leurs enfants poursuivre des études longues. Bien que ce souhait de sortir de leur condition ouvrière soit fort chez les parents et les enfants, le taux d'échec scolaire reste néanmoins élevé³². De même, les rares d'entre eux qui font des études supérieures se confrontent souvent à une discrimination devant l'emploi qui les empêche de s'émanciper vis-à-vis de leur environnement culturel et qui les

²⁹J. Cesari. Ibib

³⁰J. Cesari. Ibib

³¹Z. Zérroulou. 1988. La réussite scolaire des enfants d'immigrés. L'apport d'une approche en termes de mobilisation. Revue de sociologie française, Volume 29, Numéro 3

³²Y Brinbaum, A. Kieffer. 2007. « Aspirations et parcours scolaires des jeunes issus de l'immigration : réussites et désillusions, transmission et rupture entre générations ». Communication aux 3èmes Rencontres Jeunes et Sociétés en Europe et autour de la Méditerranée.

marginalise dans cette même minorité. Ces modèles d'excellences rejetés n'incitent aucunement leurs cadets à s'investir dans des études, ce qui les incite à chercher d'autres modèles de réussites qui vont du *rappeur* au *dealer*³³.

- Une identité différente ou recomposition identitaire³⁴ face aux discriminations dont la minorité fait l'objet et qu'elle perçoit comme collectives et persistantes puisqu'elles trouvent leurs origines dans leur positionnement social au sein de l'empire colonial. Ces discriminations couplées avec l'intériorisation de leur indifférenciation provoquent le développement de cette identité propre et oppositionnelle dont quelques saillances sont l'auto-indifférenciation et l'invention de leur propre appellation générique « Beur », révélant par là-même l'utilisation d'un langage vernaculaire et un retournement sémantique³⁵, donc d'une identité de langage également différente et oppositionnelle.

- Deux cadres de référence culturels³⁶ qui génèrent une situation de disparité culturelle. Rappelons tout d'abord que cette minorité ressent sa présence en France comme la continuité de leur soumission à l'Etat français et essaye donc, même symboliquement de briser ce lien, entre autre en déployant beaucoup d'efforts pour préserver la culture d'origine. Les enfants ne sont pas épargnés par cet excès d'authenticité puisque soupçonnés de devenir comme « eux », au moindre manquement culturel³⁷. La scolarité de ces enfants et leurs contacts avec l'extérieur ne les en acculturent pas moins ! Ils se retrouvent donc entre une acculturation nécessaire qui se fait à leur insu et un désir de fidélité envers leurs parents.

Cette culture, loin de n'être que négative peut également être perçue comme un cadre sécurisant, un lieu d'entraide et d'énergies possédant une identité et une culture propre que l'on peut qualifier de contre culture.

³³I. Taboada-Leonetti. Ibid

³⁴I. Taboada-Leonetti. Ibid

³⁵C. Camilleri. ibid

³⁶A. Sayad. 1991, édition 2006. L'immigration ou les paradoxes de l'altérité – Les enfants illégitimes. Editions raisons d'agir

³⁷M. Hatzfeld. 2006. La culture des cités – Une énergie positive. Editions Autrement

M. Hatzfeld³⁸ pense que « *Les cités de la banlieue ne se réduisent pas aux problèmes qu'elles posent* » car il constate qu'elles représentent également une richesse pour tous. Des projets entrepreneuriaux et culturels s'y développent dans une mixité ethnique qui favorise l'initiative et l'inventivité. E. Ribert³⁹ montre la dichotomie dans laquelle se trouvent les jeunes pour leur quartier auquel ils sont attachés mais dont ils rêvent également de s'échapper. La difficulté de dépasser ces territoires physiques et symboliques qui les renvoie à une identité et à une culture singulière paraît plus facile à comprendre.

- Une ambivalence des parents à l'égard de l'Ecole qui d'une part ont des aspirations scolaires fortes pour leurs enfants et d'autre part restent méfiants à son égard car ils perçoivent l'Institution comme un lieu de discriminations institutionnalisées. Les écoles que leurs enfants fréquentent sont stigmatisées par la connotation *zones sensibles* qu'a créé la discrimination positive et la grande majorité des élèves se retrouvent dans des filières courtes ou professionnelles. Certains chercheurs trouvent les explications de ce constat du côté des conditions de vie des familles et l'abandon de leurs responsabilités éducatives. D'autres chercheurs, du côté de l'institution et du corps enseignant qui ne serait pas formé adéquatement pour ce type de population⁴⁰ et qui adopte des attitudes perçues comme discriminantes face à des différences culturelles qu'on ne lui a pas appris à appréhender et gérer. L'incompréhension, source de la méfiance de part et d'autre ne fait que croître et la démobilité des enfants, futurs citoyens, vis-à-vis de l'Ecole un problème de la société française.

Penchons nous maintenant sur la scolarisation et la socialisation de ces enfants issus de la minorité maghrébine. Nous nous intéresserons aux rôles que jouent respectivement l'Education nationale et les parents tout au long de la scolarité de ces futurs citoyens.

³⁸M. Hatzfeld. 2006. Ibid

³⁹E. Ribert. Ibid

⁴⁰J. P. Payet, A. Van Zanten. 1996. Note de synthèse. Revue française de pédagogie, p. 87-149

II.4 Le rapport à l'école et les modalités de socialisation des enfants issus de la minorité maghrébine

II.4.1 D'une classe populaire en échec scolaire à des aspirations de réussite scolaire

Entre le début des années 1960, qui marque la massification dans l'enseignement secondaire et l'arrivée d'une main d'œuvre en provenance du Maghreb et les vingt cinq dernières années, le regard sur la scolarité des enfants issus de la minorité maghrébine bascule. Catégorisés dans un premier temps parmi la classe populaire française, la recherche n'étudie l'échec scolaire des enfants de ces ouvriers que par le prisme de leurs origines sociale et culturelle. Avec la visibilité qu'ils acquièrent dans les années 1980, ils deviennent un objet d'étude spécifique qui révèle leur meilleure réussite scolaire, toutes choses égales par ailleurs, reposant sur des aspirations éducatives plus élevées de la part de leurs parents.

L.A. Vallet et J.P. Caille⁴¹ ont mis en évidence les relatifs meilleurs résultats scolaires (à niveau socioprofessionnel égal) des élèves issus des minorités maghrébines. Il semble que les parents transmettent des aspirations fortes à leurs enfants puisque ces derniers, à l'instar de leurs parents pensent que les études leur permettront une mobilité sociale et les feront sortir de leur condition ouvrière. Ils souhaitent plus souvent que la moyenne obtenir un baccalauréat général et poursuivre des études supérieures⁴² ; des souhaits qui sont néanmoins plus souvent contrariés que la moyenne et provoquent des désillusions, de l'insatisfaction et peut-être une forme de rancœur envers l'institution Ecole (Brinbaum et Kieffer).

⁴¹L-A. Vallet, J-P Caille. 1996a. Les élèves étrangers ou issus de l'immigration dans l'école et le collège français. Une étude d'ensemble. Les dossiers d'Éducation et Formations.

⁴²J-P Caille. 2006. Les projets d'avenir des enfants d'immigrés sept ans après l'entrée en 6^e. Direction de l'Évaluation et de la Prospective, Ministère de l'Éducation nationale, Paris.

Pour Z. Zeroulou⁴³, la réussite scolaire des enfants est un indicateur d'une immigration réussie pour certaines familles. L'explication est à chercher dans les trajectoires migratoires des familles dont la prise en compte permet de corriger l'indicateur d'origine sociale insuffisant qu'est la profession du père exercée en France. Le cas échéant, la mobilisation prépondérante autour du projet scolaire qui fait partie intégrante du projet migratoire, est analysée en tenant compte des parcours pré-émigration (caractéristiques sociales des parents avant l'émigration) et des stratégies mises en place pour atteindre cet objectif dans l'immigration. Les enfants quant à eux, intériorisent les objectifs de leurs parents et parviennent ainsi à obtenir de meilleurs résultats scolaires que leurs pairs de même milieu social.

II.4.2 Des élèves majoritairement en échec scolaire

Le tableau ci-dessous réalisé dans le cadre de l'étude du Cereq « génération 1998 » en 2001 et évaluant les sorties de l'enseignement initial pour l'année 1998 nous donne quelques repères quantitatifs sur le parcours scolaire des élèves issus de la minorité maghrébine.

STRUCTURE DES SORTIES ET ORIGINE NATIONALE SELON LE NIVEAU DE FORMATION - 1998⁴⁴

	Nive au I	Niveau II	Niveau III	Niveau IV Sup	Niveau IV Secondaire	Niveau V	Niveau V bis	Niveau VI	Génération
France	88,6	88,1	88,9	81,0	85,6	78,8	69,1	64,6	83,0
Europe	3,4	4,7	4,3	5,2	5,5	6,9	5,5	3,5	5,3
Sud									
Maghreb	2,8	3,5	3,6	8,9	5,0	9,6	16,3	17,6	7,0
Autres	5,3	3,6	3,1	4,9	3,9	4,7	9,1	14,3	4,7
Ensemble	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Effectif	59 256	79 009	137 968	91 253	129 065	187 181	32 313	25 680	741 725
Structure	8%	10,7%	18,6%	12,3%	17,4%	25,2%	4,4%	3,5%	100%

⁴³Z. Zéroulou. Ibid

⁴⁴A. Frickey, J. Murdoch, J-L Primon. 2004. Les débuts de la vie active des jeunes issus de l'immigration après des études supérieures – Enquête « Génération 98 ». Les notes du Cereq

On peut constater que le nombre d'élèves issus des minorités maghrébines est évalué à 7% des sortants de l'enseignement initial en 1998, ce qui représente environ une cohorte de 51 830 individus. Au sein de cette cohorte, ils sont surreprésentés, 18,9%, parmi les sortants sans qualification aux niveaux VI et V bis et ils représentent 34,7% des sortants au niveau V. Le cumul de ces trois postes (niveaux VI, V et V bis) qui s'élève à 53,6% indique sans équivoque un taux d'échec élevé et sous-tend des difficultés scolaires importantes.

Dans le primaire, les enfants d'immigrés rencontrent plus de difficultés que les autres écoliers. Ils redoublent plus souvent ce qui leur fait prendre du retard à l'entrée au collège, et leurs résultats aux évaluations de 6^{ème} sont moins bons que ceux de leurs pairs. Ces résultats médiocres s'expliquent pour certains chercheurs par leurs origines sociales et le niveau scolaire de leurs parents (essentiellement ouvriers ou employés, peu ou jamais scolarisés). Ces derniers ne peuvent souvent pas encadrer la scolarité des enfants dans les contenus et ne sont pas encore familiarisés avec le système éducatif⁴⁵. D'autres études trouvent les raisons de ce constat du côté des institutions. Une technicisation grandissante de l'Ecole qui a pour résultat une double discrimination à l'encontre de ces minorités : spatiale avec l'instauration des ZEP qui freinent la mixité sociale et l'échange culturel d'une part, et une discrimination ethnique de la part des enseignants qui peuvent ignorer ou, et déconsidérer la culture de ces élèves d'autre part, ce qui ne facilite pas leur socialisation et qui a des retombées sur leurs résultats (Jean-Paul Payet, Agnès Van Zanten⁴⁶, 1996 ; Françoise Lorcerie, 2003⁴⁷).

Au 53,6% des trois premiers niveaux s'ajoutent les 28,1% qui obtiennent un bac ou qui quittent l'enseignement supérieur (niveau IV, IV supérieur) avant l'obtention d'un diplôme : nous atteignons alors la proportion de 81,7% de la

⁴⁵Y Brinbaum, A. Kieffer. 2007. Ibid

⁴⁶J-P Payet, A Van Zanten. 1996. « L'école, les enfants de l'immigration et les minorités ethniques : une revue de la littérature française, américaine et britannique ». Revue française de pédagogie, n° 117. P 87-88 et dans le même numéro : J-P Payet. 1996. « La scolarisation des enfants et des jeunes issus de l'immigration en France. P 89-116

⁴⁷F. Lorcerie. 2003. « Ecole et appartenance ethniques – Que dit la recherche ? ». In L'école et le défi ethnique, ESF Editeur, Collection Actions Sociales/confrontations. 36p

cohorte qui se lancera sur le marché du travail sans diplômes ou avec des diplômes ou certifications d'un niveau bas ou moyen.

Les choses semblent néanmoins s'améliorer dans le secondaire où le retard pris précédemment est rattrapé en partie⁴⁸ et ce, bien que les enfants issus de l'immigration soient plus souvent scolarisés en ZEP, ce qui rend les familles « très captives de l'offre de formation qui leur est proposée et confrontées à la ségrégation scolaire et urbaine » (Van-Zanten, 2001, Felouzis et al. 2005 in Brinbaum, Kieffer, 2007). Ce ratio de 28,1% de la cohorte obtenant un bac, est à nuancer. Les enfants issus de la minorité maghrébine sont plus souvent orientés vers un baccalauréat professionnel⁴⁹ que leurs homologues français « de souche ». Parmi ceux qui n'ont jamais redoublé et font ce que l'on peut qualifier de parcours réussi, la majorité se retrouve dans une filière technique. Il en reste alors trois sur dix qui accèdent en terminale générale⁵⁰. Parmi ces 28,1%, un certain nombre s'inscriront dans un établissement de l'enseignement supérieur et en sortiront avant d'obtenir un diplôme proportionnellement plus fréquemment que leurs pairs français et portugais (respectivement 46,3%, 23,2% et 28,9%)⁵¹ et les raisons les plus fréquemment évoquées sont les conditions sociales et familiales moins favorables⁵². La faible proportion de bacheliers professionnels qui se maintiendront dans l'enseignement supérieur, diminuera avec l'avancée dans les niveaux et il n'en restera aucun au niveau I⁵³.

II.4.3 Une représentation dans l'enseignement supérieur qui s'affaiblit avec l'élévation du niveau

Le tableau ci-après nous permet de confirmer le nombre important de sortie de formations supérieures sans diplôme (46,3%) parmi les enfants de Maghrébins et d'avoir un panorama des filières qu'ils choisissent principalement : les formations

⁴⁸A Brinbaum, A. Kieffer - L-A. Vallet, J-P Caille - J-P Payet, A Van Zanten. Ibid

⁴⁹ Conçu pour une entrée dans la vie active et qui augmente la probabilité pour les étudiants d'abandonner leurs études dans le supérieur avant l'obtention d'un diplôme.

⁵⁰Y Brinbaum, A. Kieffer. Ibid

⁵¹A. Frickey, J. Murdoch, J-L Primon. Ibid

⁵²E. Maurin. 2004. Le Ghetto français – Enquête sur le séparatisme social. Editions du Seuil et La République des Idées

⁵³A. Frickey, J. Murdoch, J-L Primon. Ibid

courtes : 28,5%⁵⁴ et dans les filières universitaires, ils sont comparativement plus représentés en Droit, Economie et en Sciences humaines.

FORMATIONS SUPERIEURES SUIVIES ET DIPLOMES OBTENUS SELON L'ORIGINE NATIONALE

	Echec DEUG %	Echec hors univ. (%)	Dipl. sup. hors univ. (%)	dont BTS DUT (%)	dont dipl. santé, social (%)	Dipl. univ. (%)	dont dipl. UFR droit, eco (%)	dont dipl. UFR lettre, sc. hum. (%)	Ecole ing. com. (%)	Total (%)
Europe Sud	15,7	13,2	33,4	26,8	3,7	34,1	9,3	11,8	3,7	100,0
France	13,6	9,6	37,3	26,3	6,8	32,7	8,7	9,5	6,8	100,0
Maghreb	28,4	17,9	25,4	18,3	5,2	25,5	8,9	7,9	2,7	100,0

Source : Cereq, enquête « Génération 98 » - Champ = France entière

Si l'on ne tient pas compte du nombre important d'étudiants qui quitteront l'enseignement supérieur sans diplôme, le nombre d'étudiants issus de la minorité maghrébine représente 3,5%, soit 9 437 individus sur un effectif global de 265 914. Parmi eux, 5 012 obtiendront un diplôme de niveau III, 2 795 un diplôme de niveau II, et enfin 1 630 un diplôme de niveau I⁵⁵.

II.4.4 Les diplômés de l'enseignement supérieur face au marché du travail

« ⁵⁶ [...] Quelles que soient les précautions de langage que l'on prenne, les faits sont là : il vaut mieux s'appeler Alain que Mohamed. [...] »

Le recrutement de jeunes diplômés issus des « minorités visibles » pose un problème particulier. Par définition, ils n'ont pas connu l'échec scolaire. Ils ont fréquenté les établissements universitaires ou les grandes écoles comme leurs camarades. Ils ont en général les mêmes codes vestimentaires et culturels. Ils se heurtent pourtant à une discrimination indéniable, la discrimination dans l'accès à

⁵⁴ A. Frickey, J. Murdoch, J-L Primon. Ibid

⁵⁵ A. Frickey, J. Murdoch, J-L Primon. Ibid

⁵⁶ La Halde. Septembre 2006. Prévention des discriminations, promotion de l'égalité. Que Répondent les entreprises à la Halde. Projet avant publication.p. 37-39

l'emploi en raison de l'origine, des convictions religieuses ou de la couleur de peau, c'est-à-dire qu'ils sont confrontés aux discriminations raciales.

Le taux de chômage, à diplôme égal, est considérablement plus élevé pour les Mohamed que pour les Alain : ils accèdent difficilement à l'emploi, ou trop souvent à des emplois sous qualifiés. Leurs recherches sont beaucoup plus difficiles, beaucoup plus longues.

L'injustice flagrante dont sont victimes ces jeunes diplômés a des effets pervers bien au-delà de leur personne. La confiance dans l'école comme vecteur de promotion s'en trouve ébranlée, de modèles qu'ils devraient être, ils deviennent des contremodèles valorisant a contrario d'autres modes d'accès à la société de consommation [...] ».

Ces quelques phrases de la Halde résument les discriminations auxquels sont confrontés les diplômés de l'enseignement supérieur issus de la minorité maghrébine et ses conséquences sur leurs cadets.

Pour étayer ce constat, A. Frickey, J. Murdoch et J-L Primon font état, dans leur étude pour le Cereq⁵⁷ en région Provence – Alpes – Côte d'Azur, de discriminations à l'embauche envers les Français issus des minorités maghrébines : temps d'insertion moyen plus élevé (10% recherche un emploi pendant plus d'une année, contre 6% pour les jeunes Français ou issus de minorités d'Europe du sud), taux de chômage plus élevé à tous les niveaux de diplôme⁵⁸ ; accès à l'emploi plus lent et durées d'activités brèves, un taux et un maintien prolongé dans le chômage avec une exposition supérieure des diplômés de niveaux II et I par rapport aux BTS et DUT, enfin un accès à l'emploi sur le mode de la précarité. Plus de la moitié des jeunes sont entrés sur le marché du travail avec l'aide de mesures publiques pour l'emploi ou avec les formes de contrat les plus précaires : intérim, travail saisonnier, etc.

Ces jeunes adultes ont surmonté un certains nombre d'obstacles sociaux et psychologiques pour réussir leur scolarité, et ce, malgré un environnement de vie

⁵⁷A. Frickey, J. Murdoch et J-L Primon. Ibid

⁵⁸A. Frickey, J. Murdoch et J-L Primon. Ibid

souvent en décalage par rapport au modèle dominant. Ils ont cru à l'ascenseur social que symbolise l'École, aussi, confrontés à une réalité qui les marginalise un peu plus lorsqu'ils sont diplômés, un nombre croissant de diplômés issus de la minorité maghrébine optent pour une expatriation qui permettra cette insertion professionnelle, donc sociale qui leur est difficilement accordée dans l'Hexagone. L'article du *Parisien*⁵⁹ qui m'a fait prendre conscience des liens entre l'expatriation et l'identité, traite très à propos de cette problématique.

III. LA PROBLEMATISATION

Après avoir souligné le positionnement particulier de la minorité maghrébine dans le contexte multiculturel français (une histoire commune tourmentée en toile de fond qui génère des représentations de part et d'autre aggravées par des conjonctures économiques et politiques défavorables), et leur difficile socialisation entretenue par une marginalisation géographique et symbolique ; s'intéresser à cette « minorité qui réussit ailleurs » semble *a priori* dénoter face aux très nombreuses études qui focalisent sur la « majorité qui échoue ici ». Pourtant, la réussite de certains peut sans doute mettre à jour des ressorts ou « dérouilleurs » dont l'analyse pourrait profiter au plus grand nombre ! En effet, à y regarder de plus près et en prenant garde de nuancer les propos, on peut tout de même avancer que cette « minorité qui réussit ailleurs » a vécu, à des degrés d'implication divers et des modalités diverses, dans ce système culturel spécifique. Dès lors, comment expliquer pourquoi ces individus semblent moins empêchés par le contexte stigmatisant dans leur parcours scolaire, dans leur socialisation à l'étranger et pour certains dans leur socialisation lorsque de retour en France ? Comment se définissent-ils face à leur groupe d'appartenance et face à la culture dominante. En d'autres termes, comment s'est façonnée leur identité et quels ressorts ou « dérouilleurs » interviennent ou sont activés pour parvenir à surmonter les obstacles symboliques et géographiques qui entravent leurs pairs ?

⁵⁹Le Parisien. 2007. « Les "cerveaux" des cités quittent la France » ; Envoyé spécial. 2009. « Qatar, le nouvel eldorado des Beurs » ; Le Monde. 2009. « Blacks, beurs et diplômés, les nouveaux expatriés »

Ce constat qui a motivé cette étude interroge l'altérité de façon centrale et les processus qui soutendent un repli sur soi-même « ici » et une ouverture à l'autre « ailleurs ». Le déplacement viendrait-il activer un processus de construction d'une identité singulière et positive à travers une ou plusieurs expérience(s) de mobilité(s) géographique(s). Ce(s) déplacement(s) viendrait (ent) atténuer, voire annuler les effets des représentations négatives sur l'identité assignée⁶⁰ à la minorité d'appartenance d'origine du candidat au départ. Le cas échéant, le passage par un autre pays permettrait alors un retour dans la vie sociale et professionnelle française plus aisé car ces voyageurs auraient initié ou réalisé un processus d'affranchissement vis-à-vis de la stigmatisation dont ils font l'objet ; d'une forme d'assignation/rôle prescrit par la famille⁶¹ et d'une vision souvent étroite des territoires. En effet, ces minorités involontaires⁶², feraient l'expérience d'un déplacement volontaire, qui permettrait une prise de conscience de leur appartenance sociale et culturelle française tout en développant leur pouvoir d'agir ou empowerment comme nous le verrons plus loin. Ces dépassements qui leur restaurent une identité singulière et positive favoriseraient leur inscription dans une transculturation européenne et/ou mondiale et développeraient une approche plus « universalisante » des territoires géographiques et symboliques.

III.1 L'identité dans une perspective psychosociologique

L'identité semble être un questionnement sans âge pour l'humain et le restera peut-être ! De nombreuses disciplines se sont intéressées à cette notion ce dernier siècle (psychologie, sociologie, histoire, sciences politiques, juridique) pour répondre à une quête identitaire grandissante de la part de groupes sociaux et d'individus. Cet intérêt est directement lié aux avancées technologiques et aux mutations sociales que l'on connaît (dont une plus grande mobilité géographique des individus et de groupes de personnes) et qui ont ouvert de multiples champs d'étude aux sciences sociales au sein desquelles l'identité est incontournable.

⁶⁰C. Camilleri. Ibid

⁶¹I. Taboada. Ibid

⁶²J.Ogbu. Ibid

Bien que le concept d'identité tel qu'envisagé aujourd'hui est une synthèse de l'apport de différents courants de pensées et disciplines, la recherche n'a pas encore réussi à « [...] trouver une définition consensuelle, qui serait opératoire dans chacune des disciplines et chacun des champs qui l'utilisent.⁶³ ». Dans cette étude, nous nous référons au courant psycho-sociologique qui explicite la relation dialectique entre l'identité individuelle et l'identité collective, les contradictions intrapersonnelles et les contradictions interpersonnelles ou intergroupes⁶⁴.

III.1.1 D'une identité collective à une identité singulière

La recherche d'une identité singulière et être reconnu comme un individu singulier est un cheminement long qui nécessite des « dérouilleurs » intérieurs, eux-mêmes initiés ou stimulés par des influx extérieurs donc dans l'interaction et l'altérité. Ce processus se complexifie lorsque le sujet est issu d'une minorité de culture traditionnellement collective, elle-même marginalisée au sein d'un groupe social dominant de culture individualiste. Or l'appartenance à un « nous » semble nécessaire pour la construction d'une identité, ce qui engendre un « eux » différent.

Cette étude suppose que l'identité des jeunes issus de la minorité maghrébine en France est fortement ancrée dans l'Histoire de la colonisation ce qui a généré des représentations (de part et d'autre), qui entraînent la stigmatisation et l'indifférenciation de cette minorité ; résultat qui, à son tour, renforce l'identité collective de ce groupe social et définit le « eux » comme le remarque I. Taboada-Leonetti⁶⁵ « [...] dans la genèse de l'identification à un groupe la différenciation est souvent première, c'est-à-dire que c'est par opposition à un "non-nous" que les individus prennent conscience d'appartenir à une identité collective différente ». Nous supposons également que certains membres de cette minorité trouvent des moyens comme la mobilité géographique, pour échapper à, ou mieux composer avec cette réalité, qui leur permet de construire ou restaurer une identité singulière. Ces postulats explicitent que l'identité est un processus dynamique ; que l'interaction est constitutive de l'identité ; que l'identité est multidimensionnelle et

⁶³E. M. Lipiansky, I. Taboada-Leonetti, A. Vasquez. 1990. Stratégies identitaires – Introduction à la problématique de l'identité. PUF. P 7.

⁶⁴I. Taboada-Leonetti. Ibid

⁶⁵ Qui cite Devereux (1972, p. 147)

néanmoins structurée ; que bien que processus, elle conserve une unité diachronique ; et enfin que les individus et les groupes possèdent une marge de manœuvre et une capacité d'action, autrement dit, la possibilité d'élaborer des « stratégies » pour modifier une part de la définition de leur identité⁶⁶. Dans cette approche stratégique et dynamique de l'identité, nous nous appuyons, entre autre, sur les travaux réalisés par Carmel Camilleri, précurseur de l'analyse stratégique de l'identité et qui a plus particulièrement étudié le cas des populations en situation de disparité culturelle⁶⁷.

III.1.2 D'une stratégie collective à une stratégie individuelle

Le concept de stratégies identitaires a été développé par Carmel Camilleri dans les années 1980 autour des débats concernant l'intégration et l'assimilation culturelle des minorités en France, période qui initie parallèlement une plus grande visibilité de la minorité maghrébine⁶⁸.

Pour l'auteur, l'identité en tant que processus émerge d'une opération complexe. Elle s'affirme et s'ajuste constamment dans l'interaction sociale. Ces interactions permettent à chacun de juger, donc d'assigner une identité prescrite à « l'autre » qui va au-delà de l'identité de fait (éléments identitaires⁶⁹) puisqu'elle intègre des dimensions plus subjectives comme les représentations. Lorsque l'identité prescrite correspond à l'identité de valeur que s'accorde un individu, l'interaction est aisée mais lorsque surgit un écart entre ces deux évaluations, l'individu va concentrer son énergie pour tenter de diminuer ou de supprimer l'écart qu'il perçoit.

Chacun négocie de façon constante avec les trois pôles du champ identitaire (identité de fait, de valeur et prescrite) et le degré d'accord avec la configuration de ces champs définit le sentiment d'identité. Un sujet pourra confirmer et stabiliser ce sentiment d'identité (ponctuellement) ou alors le remettre en cause et chercher à le redéfinir.

⁶⁶I. Taboada-Leonetti. Ibid

⁶⁷C. Camilleri, Identité et gestion de la disparité culturelle. In Stratégies identitaires, C. Camilleri et al. PUF, p. 85-110

⁶⁸Marche des beurs en 1984

⁶⁹I. Taboada-Léonetti. Ibid

En situation de morcellement culturel l'individu doit négocier entre les représentations culturelles de son groupe d'origine et celles du groupe dominant, qui sont le cas échéant dévalorisantes et stigmatisantes afin de maintenir une forme de cohérence et de stabilité de son identité. Pour C. Camilleri « [...] le sentiment de l'identité demeure [...] tant que le sujet parvient à donner à l'altération le sens de la continuité, à défaut, il y a crise ». Le sujet élaborera ainsi des « stratégies », qui pourront alterner et qui dépendront de la situation sociale dans laquelle il se trouve, pour atténuer les contradictions auxquelles il devra faire face.

Selon la nature de l'écart, atteinte à son unité de sens ou atteinte à la valeur qu'il s'attribue, les stratégies vont différer :

Les atteintes à la valeur qu'un individu s'accorde, qui surgissent dans des rapports asymétriques (groupe social dominant et minorité stigmatisée), provoquent des « réactions » identitaires comme l'intériorisation du jugement dépréciatif, l'identité par distinction, l'identité défense ou l'identité polémique. Ces réactions ont respectivement pour but d'évacuer, d'éviter, de se défendre ou se sur-affirmer face à l'identité négative prescrite dans l'interaction asymétrique. Ces réactions alimentent l'imaginaire des deux parties qui ne parviennent plus à individualiser l'interaction et finissent par caractériser symboliquement l'autre groupe, tout en développant les uns et les autres, une « identité de principe »⁷⁰ qui devient une forme de revendication d'appartenance au groupe, même si le sujet en rejette les codes. Bien que nous ne nous intéresserons moins à ces réactions identitaires, il nous semblait important de les développer car ces conduites bien que peu complexes, représentent la majorité des réactions observées.

Nous nous intéresserons davantage aux atteintes à l'unité de sens qui poussent à l'élaboration de « stratégies » pour introduire de la cohérence entre une structure sociale (groupe social dominant) radicalement différente de la structure traditionnelle, souvent rurale du (des) pays d'origine de la minorité maghrébine. En effet un individu atteint un équilibre lorsque « [...] entre autres conditions, les représentations et valeurs auxquelles il s'identifie, par lesquelles il fixe une

⁷⁰C. Camilleri. Ibid

signification à son être, sont celles-là même qui lui permettent de s'accorder avec son environnement⁷¹ ». La culture réalise généralement la cohérence entre la fonction ontologique et pragmatique de l'identité mais les disparités dans les structures sociales et dans les contenus empêchent la fonction de ciment de la culture. C'est dans ce cadre qu'un individu développe des stratégies d'évitement des conflits internes :

- par cohérence simple en favorisant l'une ou l'autre fonction de l'identité (ontologique ou pragmatique), à des degrés divers jusqu'à un point ultime dans l'alternance des codes qui est le compartimentage⁷².
- la cohérence complexe qui concerne les individus qui cherchent à faire coexister les deux codes culturels afin de rester en adéquation avec leurs préoccupations ontologiques tout en s'adaptant à leurs préoccupations pragmatiques.

I.Taboada-Leonetti a développé une typologie des réponses stratégiques identitaires à l'assignation dont font l'objet les « jeunes » issus de minorité stigmatisée qui peuvent plus aisément s'appliquer à un niveau individuel : l'intériorisation, la surrenchère, le retournement sémantique, l'instrumentalisation de l'identité assignée, la recomposition identitaire et enfin le contournement⁷³. Nous ne développerons pas ces réponses qui rejoignent la typologie des stratégies de C. Camilleri mais la stratégie de contournement nous semble appropriée pour caractériser la mobilité géographique.

Les stratégies que nous venons d'évoquer montrent le lien fort qui existe entre l'identité collective et individuelle des sujets et explique comment se forment les représentations collectives symboliques et le système culturel spécifique d'une minorité dont l'impact sur les plus jeunes peut aller jusqu'à l'auto-exclusion sociale ou pour d'autres, représenter des obstacles supplémentaires pour parvenir à une autonomisation nécessaire pour leur socialisation.

⁷¹C. Camilleri. Ibid

⁷²C. Camilleri. Ibid

⁷³I. Taboada-Leonetti. Ibid

III.1.3 La mobilité, stratégie de contournement de l'identité négative

I. Taboada-Leonetti précise que la stratégie de contournement est possible lorsque « [...] les contraintes sont relativement faibles, c'est-à-dire lorsque les assignations identitaires sont molles et par contre, les ressources du groupe fortes⁷⁴. ». Si l'on applique ces préalables à la population qui nous intéresse, et si l'on considère la minorité maghrébine en tant qu'entité et dans l'indifférenciation, cette minorité stigmatisée ne correspond pas à ce modèle. En revanche, si l'on procède à une individualisation de la population, et si l'on envisage les contraintes, l'assignation identitaire et les ressources du groupe du point de vue de l'acteur, on peut tenter de contextualiser, dans un parcours de vie singulier, les obstacles à surmonter et les ressources mis à disposition pour le sujet.

Au travers de singularités où chaque culture familiale aura un impact sur la socialisation de l'écolier, du collégien, du lycéen puis du jeune adulte, des convergences ou des éléments favorables, dans les histoires de vie pourront permettre de dégager quelques indicateurs de l'empowerment.

Dans l'exposé que nous venons de faire sur le sentiment identitaire, nous avons essentiellement envisagé l'environnement comme constitutif de la construction de l'identité d'un sujet, or ce dernier détient le premier rôle dans cette quête. Qu'en est-il de la personnalité du sujet et ses ressources propres ?

III.2 Les écarts de définition du concept d'empowerment

Avant d'exposer quelques éléments de réflexion, il est utile de s'intéresser à la notion d'empowerment qui complète le cadre théorique. La notion d'empowerment est utilisée dans la sphère économique comme dans la sphère sociale et ce, bien que les contours de ce concept anglo-saxon ne soit pas encore suffisamment précis. Pour exemple, la traduction en français de ce terme qu'il est intéressant de comparer à la définition anglo-saxonne :

⁷⁴I. Taboada Leonetti. Ibid

- En anglais, le nom empowerment est construit à partir du verbe to empower qui a trois significations, en anglais, soit : 1) authorize, license; 2) give power to, make able; 3) the act of gaining or assuming power⁷⁵. « The suffix "ment" is defined as a result, act or process and thus by adding the suffix "ment" to the verb "empower" empowerment becomes a noun defined as the process or result of empower-ing⁷⁶ ».

- La définition française trouvée dans Wikipedia⁷⁷ est la suivante : « L'empowerment, terme anglais traduit par autonomisation ou capacitation, est la prise en charge de l'individu par lui-même, de sa destinée économique, professionnelle, familiale et sociale. L'empowerment, comme son nom l'indique, est le processus d'acquisition d'un « pouvoir » (*power*), le pouvoir de travailler, de gagner son pain, de décider de son destin de vie sociale en respectant les besoins et termes de la société. L'autonomie d'une personne lui permet d'exister dans la communauté sans constituer un fardeau pour celle-ci. La personne autonome est une force pour la communauté.

La définition anglo-saxonne place l'individu au centre du concept alors que la définition française focalise sur les bénéfices que la communauté et la société tirent de cette plus grande autonomie. Ces définitions attestent des nuances d'interprétation dans différentes régions du monde, aussi avons-nous opté pour une orientation anglo-saxonne.

III.2.1 L'empowerment, un processus et un résultat⁷⁸

Il existe plusieurs définitions du concept d'empowerment (Rappaport, 1984) et il est possible de s'y référer à la fois comme théorie, cadre de référence, plan d'action, but, idéologie, processus, résultat⁷⁹ ou conséquence⁸⁰.

⁷⁵Thèse de doctorat Alain Legault (2003) Centre de recherche, IUGM - Institut universitaire de gériatrie de Montréal et la recherche

⁷⁶C. Rodwell. 1996. An analysis of the concept of empowerment. Journal of Advanced Nursing, 23, 305-313

⁷⁷<http://fr.wikipedia.org/wiki/Empowerment>

⁷⁸Ce paragraphe est tiré de plusieurs ouvrages traitant d'empowerment :

⁷⁹Hawley & Mc Writter, 1991

La compréhension de ce concept étant multiple, il est possible de l'aborder à différents niveaux (individuel, social et communautaire) et selon différentes perspectives (psychologique, organisationnelle, sociale, éthique, communautaire et politique⁸¹).

Selon Yann le Bossé⁸², l'empowerment marque les changements dans les pratiques sociales de ces dernières décennies, changements dus à la désaffection des autorités publiques quant à leur implication dans la résolution des problèmes sociaux. De fait, depuis quelques années, on assiste à un transfert de cette responsabilité de l'institution aux collectivités et aux individus.

Nous n'aborderons dans cette étude que l'empowerment individuel.

La définition de l'empowerment est la manière par laquelle un sujet développe ses habiletés favorisant son estime, sa confiance en lui, l'initiative et le contrôle⁸³. D'autres parlent de processus social de reconnaissance, de promotion et d'habilitation d'un sujet, de sa capacité à satisfaire ses besoins, à régler ses problèmes et à mobiliser les ressources nécessaires de façon à se sentir en contrôle de sa propre vie⁸⁴. D'autres encore y associent également une notion de prise de conscience⁸⁵. L'empowerment qui implique une relation avec les autres comprend une dimension de collaboration donc de négociation qui alimentera les efforts que le sujet aura à fournir pour atteindre son objectif⁸⁶.

⁸⁰C. Gibson. 1991. An analysis of the concept of empowerment. *Journal of Advanced Nursing*, 23, 305-313

⁸¹ C.Gibson. Ibid

⁸²Y. le Bossé. Ibid

⁸³A. Eisen. 1994. Survey of neighborhood-based, comprehensive community empowerment initiatives. *Health Education Quarterly*, 21 (2), 235-252.

⁸⁴ Gibson. Ibid

⁸⁵C-H. Kieffer. 1984. Citizen empowerment: A developmental perspectives. In J. Rappaport, R. Hess, & C. Swift (EDS.), *Studies in empowerment: Steps toward understanding and action*. New York: The Hayworth Press

⁸⁶ N. Wallerstein, E.Bernstein. 1988. Empowerment Education : Freire's Ideas Adapted to Health Education. *Health Education Quarterly*. Vol 15 (4)., 379-394

De fait, la dimension psychologique est indissociable du concept d'empowerment qui se construit sur le développement personnel, la négociation et la collaboration avec le groupe et l'organisation⁸⁷.

Pour cette étude, nous retiendrons la définition de l'empowerment de Rappaport⁸⁸ : « Sommairement, on peut définir l'empowerment comme la capacité des personnes et des communautés à exercer un contrôle sur la définition et la nature des changements qui les concernent » qu'adopte Y. le Bossé dans le cadre de référence commun et systématique qu'il a défini comme suit :

- la prise en compte simultanée des conditions structurelles et individuelles du changement social,
- l'adoption de l'unité d'analyse, acteur en contexte,
- la prise en compte des contextes d'application,
- la définition du changement visé et de ses modalités avec les personnes concernées,
- le développement d'une démarche « conscientisante ».

Plus simplement, l'empowerment est un processus dynamique et un résultat qui dépend des structures pré et post changement, des acteurs, du changement en lui-même et de la conscientisation du processus et du résultat, à des degrés variables, par l'acteur.

L'évaluation de l'empowerment est une vraie difficulté liée au problème de conceptualisation de la notion. Il est possible de l'évaluer à travers les objectifs de départ ou des effets qu'il produit, mais le concept en lui-même est plus complexe à mesurer⁸⁹.

⁸⁷ Projet d'empowerment des femmes. Conception, application et évaluation de l'empowerment. 1998. Centre d'excellence pour la santé des femmes - Consortium Université de Montréal

⁸⁸J. Rappaport. 1987. Terms of empowerment/exemplars of prevention: Toward a theory for community psychology. *American Journal of Community Psychology*, 15, p.121-147

⁸⁹N. Wallerstein. 1992. Powerlessness, empowerment and health : implication for health promotion programs. *American Journal of Health Promotion*. p. 197-205

Quel rôle joue et quel bénéfice apporte cet outil qu'est l'empowerment à ces jeunes adultes issus de la minorité maghrébine en mobilité ?

III.2.2 L'hypothèse : l'empowerment à travers la mobilité géographique

Cette notion d'empowerement plus ou moins conscientisée à travers une mobilité géographique est sans doute le résultat d'autorisations et de micro autonomisations tout au long du parcours d'un sujet mais la mobilité géographique, à l'étranger, est sans doute une expérience déterminante puisqu'elle permet une extraction de l'individu de son environnement proche (famille, quartier, ville, pays). Il dépasse par cet acte des frontières géographiques et surtout symboliques, ce qui va le mettre dans la situation inédite de se décontextualiser. Il s'affranchit par ce biais de son rôle⁹⁰ dans la fraterie, de son environnement immédiat et de la stigmatisation dont il peut faire l'objet. Il peut, dans cette situation différenciée, faire l'expérience d'une altérité « ailleurs » qui l'autorise à construire une identité précédemment incertaine, ou à se réinventer une identité qui lui convient mieux. Cette autonomisation l'autorise là encore à affirmer sa singularité tout en restaurant un véritable espace à ses cultures plurielles.

⁹⁰E. M. Lipiansky, I. Taboada-Leonetti, A. Vasquez. 1990. Stratégies identitaires – Introduction à la problématique de l'identité. PUF. P